

## Couvertures d'assurance pour un membre FSG

Couvertures Caisse Assurances du Sport FSG				Couvertures collectives ACNG	
<b>Assurance Accident</b>	<b>Précisions</b>	<b>Responsabilité civile</b>	<b>Précisions</b>	<b>Assurance Transports</b>	<b>Précisions</b>
<b>Lunettes et verres de contact</b>	en complément à la caisse maladie, selon barème	<b>Toutes activités gymniques et polysportives qui sont organisées dans le cadre de la société de gym</b>	y compris séances, vélos, courses, excursions, voyages, assemblées etc. <b>Attention aux risques dangereux. Voir avec moi</b>	<b>Marchandises de toute nature appartenant à la société ou une société faisant partie de l'ACNG</b>	Propres matériels ou matériels de tiers (empruntés ou loués)
<b>Frais de guérison</b>	en complément à la caisse maladie ou LAA division commune	<b>Manifestations et concours divers</b>	soit comme organisateur soit comme participant tel que soirée de gym, lotos, bals, tournois etc.	<b>Tous les transports effectués par véhicules routiers</b>	Voitures, fourgons, camions y compris remorques et semi remorques attelées
<b>Frais dentaires</b>	frais de réparation ou de remplacement	<b>Locataire de bâtiments servant à l'exploitation habituelle de la société</b>	salles de sports, terrains, hangars	<b>Assurances dite "Tous risques" perte et avarie y compris les manipulations de marchandises et troubles sociaux</b>	Somme d'assurance Fr. 40'000.-- par cas Y compris durant le séjour (durée de la manifestation)
<b>Capital invalidité</b>	progressif en fonction du degré d'invalidité ou de la perte d'un membre ou organe	<b>Dommages aux choses confiées, louées</b>	Sauf engins de sport, argents, véhicules, etc.	<b>Franchise</b>	Fr. 200.-- qui est à la charge de l'organisateur
<b>Décès</b>	indemnité versée selon barème et clauses bénéficiaires	<b>Perte de clé ou badge</b>		<b>EXCLUSIONS</b>	
		<b>Protection juridique en matière pénale</b>		Humidité de l'air	
		<b>EXCLUSIONS</b>		Emballage inapproprié	
		Locations de tribunes ou gradins permanents		Mauvais conditionnement lors du voyage	
		La responsabilité entre les participants à un sport de contact comme balle à la corbeille, volley, handball etc.		Dommage à l'emballage	
		Entreprises téméraires			